

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de membres

En exercice 13

Présents 11

Votants 13

Date de convocation :

23/04/2026

Date d'affichage :

23/04/2026

Numéro : 02/2026

Le 27 avril 2026, à dix-sept heures, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Président.

Présents : DELBRUEL Bernard, ABADLIA Nassera, DUMAY Christian, DELEUZE Martine, PELLIEUX Ghislain, ROUQUETTE-BAULES Claudette, ROUQUETTE Denis, GALY Josiane, LUGAN Rose, JALBY Nathalie, INTRAN Guy.

Absentes excusées représentées : DAVIOT Françoise (DELBRUEL Bernard), LARAUD Elisabeth (INTRAN Guy).

Absentes excusées non représentées :

Secrétaire de séance : ABADLIA Nassera

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale, présidé de droit par le maire, comprend, conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles, douze membres, dont six membres élus par le conseil municipal et six membres nommés par le maire.

Par délibération du conseil municipal en date du 9 avril 2026, le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS a été fixé à douze.

Par délibération du conseil municipal du 9 avril 2026, ont été élus en qualité de membres du conseil d'administration du CCAS :

Par délibération du 09 avril 2026, le conseil municipal a élu en qualité de membres du C.C.A.S :

- Madame Nassera ABADLIA
- Monsieur Christian DUMAY
- Madame Martine DELEUZE
- Monsieur Ghislain PELLIEUX
- Madame Claudette ROUQUETTE-BAULES
- Monsieur Denis ROUQUETTE

Par arrêté n°96/2026 du 20 avril 2026, Monsieur le Maire à désigner :

- Mme Françoise DAVIOT, *représentant les associations familiales UDAF*
- Mme Elisabeth LARAUD, *représentant les associations de retraités et personnes âgées*
- Mme Josiane GALY, *représentant les associations de personnes handicapées*
- Mme Rose Marie LUGAN, *représentant les associations d'insertion et de lutte contre les exclusions*
- Mme Nathalie JALBY, en tant que personne qualifiée,
- M. Guy INTRAN, en tant que personne qualifiée,

Le conseil d'administration du CCAS est ainsi régulièrement composé de douze membres, auxquels s'ajoute Monsieur Bernard DELBRUEL, Maire, président de droit.

Il convient en conséquence de procéder à l'installation du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Vu le code de l'action sociale et des familles,
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 avril 2026 fixant à douze le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS,
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 avril 2026 portant élection des membres du conseil d'administration du CCAS,
- Vu l'arrêté du maire n° 96/2026 du 20 avril 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration du CCAS.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **PREND ACTE** de la composition du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Lescure d'Albigeois ;
- **DECLARE** installés dans leurs fonctions les membres du conseil d'administration du CCAS tels que désignés ci-dessus.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Président,
Bernard DELBRUEL



La Secrétaire de séance,
ABADLIA Nassera

A blue ink signature of ABADLIA Nassera, written in a cursive style.